

L'EXPERIMENTATION DE MISE EN PLACE D'ABRI-BACS COLLECTIFS

La Communauté de Communes lance **une expérimentation**, en mettant en place des **abri-bacs** au sein des communes qui le souhaitent.

Un abri-bac : C'EST QUOI ?

Un abri-bac est un équipement collectif destiné à recueillir vos biodéchets. Il sera vidé chaque semaine par notre prestataire.

Un abri-bac : OÙ ÇÀ ?

12 communes du Pays de Bitche ont souhaité participer à l'expérimentation, en mettant en place des abri-bacs.

COMMUNES	EMPLACEMENTS
BAERENTHAL	Entrée camping
BINING	Salle des fêtes
BITCHE	Rue de l'abattoir Avenue du Général De Gaulle
ENCHENBERG	Cimetière 7, rue de Lemberg - À la place Hangard
HASPELSCHIEDT	Camping
MONTBRONN	Parking de l'ancien ÉCOMARCHÉ
MOUTERHOUSE	Entrée du camping
OBERGAILBACH	Rue du Moulin / Rue de la Fontaine
PETIT-RÉDERCHING	Parking de la gare
ROHRBACH-LÈS-BITCHE	Parking rue Pasteur Parking Schuman
SCHMITTVILLER	Parking salle communale
SAINT-LOUIS-LÈS-BITCHE	Place de la Mairie Rue Massenet

L'utilisation des abri-bacs est une possibilité pour les habitants. Vous pouvez déposer vos biodéchets directement au sein des abri-bacs collectifs (en vrac / sans sac).

Leur utilisation n'est pas obligatoire.



✓ **Tout déchet déposé en abri-bac est un déchet en moins dans la poubelle à couvercle bordeaux.**